



**ARRETE N°001/2024**  
**PORTANT AJUSTEMENT DES PROVISIONS**

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18, L.2120-20 mais aussi ses articles L.2212-1 et suivants,

**Vu** la délibération n°del-2022-juin-022 du 28/06/2022, par laquelle le Conseil d'Administration délègue ses pouvoirs au Président,

**Vu** les arrêtés n°001/2022 et 002/2022 du 29/06/2022 par lesquels le président délègue des pouvoirs au Vice-Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article R2321-2 relatif aux provisions ;

**Considérant** la provision relative aux créances douteuses du CCAS d'un montant de 2 976 € principalement relative à des prestations impayées ;

**Considérant** que le montant de cette provision peut être ajusté à la baisse au vu de l'état des restes à recouvrer de plus de deux ans du budget du CCAS ;

**Considérant** l'état des restes à recouvrer de plus de deux ans du budget de la Résidence Autonomie ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : La reprise de 376 € sur la provision relative aux créances douteuses du CCAS constituée par délibération du 10 juin 2021. La provision constituée atteint la somme totale de 2 600 €. La reprise est réalisée sur l'imputation 7817 du budget 2024 du CCAS.

**ARTICLE 2** : La création d'une provision relative aux créances douteuses de la Résidence Autonomie d'un montant de 450 €. La provision est imputée sur le compte 6817.

Fait à Sorgues, le 05/06/2024.  
Le Président,

Thierry LAGNEAU



Certifié exécutoire par le Président  
Compte-tenu de la réception en Préfecture le 10/06/2024  
Et de la publication le 14/06/2024.

*Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication :*

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du CCAS
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérécur accessible par le site internet : [www.telarecours.fr](http://www.telarecours.fr)